

52^e

TOURNOI M13
Olympique de Montréal

Du 12 au 25
JANVIER
2026



RÈGLEMENTS DU TOURNOI

À LIRE ATTENTIVEMENT

1 RÈGLEMENT D'ACCEPTATION DES ÉQUIPES :

Ce tournoi est sanctionné par Hockey Québec : **seules** les équipes affiliées à cet organisme peuvent y participer.

2 INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Endroit:

Aréna ÉTIENNE-DESMARTEAU

3430 rue de Bellechasse, Montréal, Québec H1X 2Y6 Tél :

514-872-6578

Glace Caroline-Ouellette et Glace Jean-Trottier

3 ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS:

Avant chaque joute, chaque joueur doit signer le formulaire du tournoi attestant sa présence.

4 DIVERS

- a) Toute personne suspendue par Hockey Canada ou Québec ne peut participer au tournoi avant la fin de sa suspension. Les matchs du tournoi sont comptabilisés pour la complétion de la suspension.
- b) Les joutes peuvent débuter avant l'heure prévue sauf la première joute du programme de la journée.
- c) Les équipes doivent se présenter à l'aréna au moins une HEURE avant l'heure de la joute.
- d) Il ne sera pas permis à un membre d'une équipe adverse de vérifier le cartable de l'autre équipe. Seul le registraire de tournoi pourra fournir des renseignements **s'il le juge nécessaire**. La décision est finale et sans appel.
- e) Une équipe qui ne se présente pas à son match de tournoi se verra décernée une amende de 250.00\$. Tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés,

5 RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES DU TOURNOI

- a) **MATCHS DE LA RONDE PRÉLIMINAIRE :** 2 minutes pour le réchauffement et le match sera constitué de 2 PÉRIODES DE 10 MINUTES TEMPS ARRÊTÉ ET 1 PÉRIODE DE 12 MINUTES TEMPS ARRÊTÉ. S'il y a une égalité après les 3 périodes, le match sera considéré comme un match nul (1 point). Il n'y a pas de surtemps en ronde préliminaire.
- b) Un seul temps d'arrêt par équipe de 30 secondes, sera autorisé durant le match. Aucun temps d'arrêt ne sera accepté s'il y a un écart de 5 buts ou plus.
- c) S'il y a une différence de 7 buts après la deuxième période, le temps du match sera en continu. Si le 7^e but est compté durant la troisième période, le temps en continu débutera à ce moment. Si l'écart revient à moins de 7 buts, le temps restera en continu.

6 CLASSEMENT DE LA RONDE PRÉLIMINAIRE

- a) Pour toutes les classes, parmi toutes les équipes de leur classe respective, chacune des équipes disputera 3 matchs de rondes préliminaires.



- b) Le total des points de performance et points Franc Jeu (article 7.7 des règlements de Hockey Québec) détermine la position des équipes au classement, le plus haut total octroyant la position supérieure. S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, la position supérieure est déterminée en fonction de l'article 9.7 des règlements de HQ.
- c) Classe AA et BB : les 4 premières équipes au classement se qualifieront pour la ronde demi-finale.
- d) Classe A-B-C : les 8 premières équipes se qualifieront pour la ronde quart-de-finale.
- e) EN CAS D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT (règlements 9.7 de HQ), il est important de savoir que pour chaque tour de départage, l'objectif est d'identifier la ou les meilleures équipes. Chaque critère a pour but d'éliminer une ou des équipes jusqu'à l'atteinte de l'objectif qui est d'identifier la ou les meilleures équipes. Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes ces équipes sont assujetties aux points suivants :
- A. Le plus grand nombre de points.
 - B. Le plus grand nombre de victoires.
 - C. Le moins de but contre.
 - D. Le plus de but pour.
 - E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.
 - F. L'équipe ayant accumulé le plus de points Franc Jeu
 - G. Par tirage au sort.

La procédure d'évaluation stipule qu'à chaque critère, seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce que finalement un critère détermine la première équipe. Lorsque la première (1^{re}) équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la deuxième (2^e) équipe si nécessaire et ainsi de suite.

7 MATCHS DE QUARTS-DE-FINALES, DEMI-FINALES ET FINALES – Périodes de surtemps (règlements 9.6 de Hockey Québec)

- a) Temps de match : 2 minutes pour le réchauffement et le match sera constitué de 2 PÉRIODES DE 10 MINUTES TEMPS ARRÊTÉ ET 1 PÉRIODE DE 12 MINUTES TEMPS ARRÊTÉ.
- b) Lors des matchs de quart de finales, en cas d'égalité, il y aura une SEULE période supplémentaire de 5 minutes à temps arrêté avec un alignement de 3 joueurs par équipe plus un gardien de but à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leur punition et de l'application des règles de la formule Franc Jeu (règlements 7.7.6 de HQ). Le premier but marqué met fin au match. Si l'égalité persiste toujours, le règlement 9.6.2 HQ de la fusillade, s'appliquera.
- c) Lors des matchs de demi-finales et finales, en cas d'égalité, il y aura une SEULE période supplémentaire de 10 minutes à temps arrêté avec un alignement de 3 joueurs par équipe plus un gardien de but à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leur punition et de l'application des règles de la formule Franc Jeu (règlements 7.7.6 de HQ). Le premier but marqué met fin au match. Si l'égalité persiste toujours, le règlement 9.6.2 HQ de la fusillade, s'appliquera.
- d) Un seul temps d'arrêt par équipe de 30 secondes, sera autorisé durant le match en temps réglementaire (3 premières périodes). Aucun temps d'arrêt ne sera accepté s'il y a un écart de 5 buts ou plus. Pour les matchs de quart-de-finale, demi-finale et finale, aucun temps d'arrêt ne sera permis pendant les périodes supplémentaires.

52^e

**TOURNOI M13
Olympique de Montréal**

**Du 12 au 25
JANVIER
2026**



8 DÉTERMINATION DES ÉQUIPES RECEVEURS/VISITEURS

a) Pour les matchs (sauf les finales), en se basant sur l'horaire du site web du tournoi, l'équipe qui est inscrite à gauche est l'équipe VISITEURS (chandails de couleurs claires) et l'équipe qui est inscrite à droite est l'équipe RECEVEURS (chandails couleurs foncées).

b) Lors de la finale seulement, un tirage à pile ou face sera effectué avant la partie, en présence d'un entraîneur de chacune des équipes, afin de déterminer qui sera receveur ou visiteur

9 SÉCURITÉ

Par mesure de sécurité, nous demandons au personnel de banc (entraîneurs) de ne pas circuler à pied sur la glace. Nous vous demandons de faire le tour de la patinoire pour accéder au banc des joueurs.

Bon tournoi TOM !!!

Lyse Charpentier

TournoiTom@hmrpp.com

Responsable du tournoi TOM